

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 22 avril 2005
(convocation du 11 avril 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Avril Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCASSOU Dominique, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvere, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEX Régis
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme. DELAUNAY Michèle à Mme. CARTRON Françoise
M. DELAUX Stéphan à Mme. BRACQ Mireille
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. VIGNE Elisabeth
M. DUCHENE Michel à M. SIMON Patrick
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. FAYET Guy à M. BANNEL Jean-Didier
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel jusqu'à 10 H 45
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISSON Serge à M. LABISTE Bernard
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. MANGON Jacques à M. MERCHERZ Jean jusqu'à 11 H 00
M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain jusqu'à 10 H 30
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle
M. QUANCARD Joël à M. CASTEL Lucien
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - 138 rue des Terres de Borde - Eviction commerciale -
Indemnisation du fonds de commerce "Le Bar du Rond Point" - Modification de
la délibération n°2005/0210 du 25 mars 2005 - Auto risation. – Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des travaux de la deuxième phase du Tramway, le Conseil de Communauté a autorisé, par délibération n°2005/0210 en date du 25 mars 2005, Monsieur le Président à traiter à l'amiable avec Madame RIVET Mauricette qui exploite un fonds de commerce « Le Bar du Rond Point » dans l'immeuble sis 138 rue des Terres de Borde à Bordeaux, cadastré BW 68, en vue de procéder à son éviction commerciale et à son indemnisation pour un montant de soixante quatre mille euros.

La délibération du Conseil précisait que l'indemnité d'éviction proposée était supérieure à l'estimation des Services Fiscaux en date du 18 novembre 2004 (communiqué n° 2004-997V3714).

Il convient d'apporter un rectificatif à la délibération adoptée dans la mesure où ladite estimation domaniale s'établit à la somme de 27 450 € et non de 37 450 € comme indiqué précédemment par suite d'une erreur matérielle.

Cette correction apportée, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT

- à poursuivre l'éviction commerciale du Bar du Rond Point, en réitérant autant que de besoin, les termes de la délibération du 25 mars 2005, tant sur les modalités financières retenues que sur la nécessité de passer outre l'avis des Services Fiscaux précité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 avril 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN CAZABONNE

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
3 MAI 2005**

